

n°41

Mouthy



MAGAZINE ANNUEL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE MOUTHE

JANVIER 2024



Commune de Mouthy

3 Grande rue - 25240 Mouthy

Tél: 03 81 69 27 45 (accueil, urbanisme, cimetière, location salle,
état-civil, élections, facturation de l'eau aux administrés)

Tél: 03 81 69 53 51 (comptabilité, travaux et affaires communales)
commune@mouthe.fr | www.mouthe.fr

 Commune de Mouthy - Officiel |  @MairieDeMouthe

 commune_de_Mouthe_Officiel_



Sommaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Télési - information tarifs 2023-2024.....	P. 4
Compte administratif 2022.....	P. 5
Délégués Communaux 2020-2026.....	P. 6
Commissions Communales 2020-2026.....	P. 7

AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIEN

Les investissements de la commune en 2023.....	P. 8
La sécurité routière.....	P. 9
La commune de Mouthe désignée bourg-centre.....	P.10
L'armature territoriale	P. 11

ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

Tri : Trucs et astuces pour réduire ses déchets.....	P. 15
Nouveau système de collecte et de facturation des déchets.....	P. 16
Projet potager	P. 17
Le changement climatique et le coup de bise du 26 février 2023.....	P. 18

VIE DU VILLAGE ET COMMUNICATION

Calendrier de l'année 2024	P. 19
Maires et citoyens	P. 19
Rétrospective de l'année 2023	P.20
Bien vivre avec l'ADMR	P. 21
La Sarbacane s'installe à la Bouverie	P. 21
Transhumance culturelle à Mouthe : le tir sacré	P. 22
Traversée : une année bidon	P. 22

HISTOIRE DU VILLAGE

La Poste à Mouthe	P. 23
Le passage de la flamme olympique à Mouthe en 1967	P. 29

FAISONS CONNAISSANCE

Cédric Dubol, courtier à Mouthe	P.30
Cindie Monneret	P. 31



Edito

DU MAIRE

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du pays du Haut Doubs prévoit pour Mouthe, bourg-centre structurant du pays, une croissance importante de la population puisque, selon les études effectuées, une production de 500 logements devrait intervenir au cours des vingt prochaines années, à partager avec la commune de Labergement-Sainte-Marie.

On peut être étonné par ces prévisions mais, si on fait le dénombrement des immeubles réhabilités au cours des deux dernières années (l'ancien garage Bourgeois, l'école du Sacré-Cœur), des lotissements en cours de réalisation (rue des Côtes et rue Saint-Simon) ainsi que des immeubles en cours de réalisation (rue de la Source du Doubs) ou en projet (45 logements sociaux à proximité de l'ancienne douane ou dans le lotissement Saint-Simon), **nous sommes déjà près de la moitié des prévisions du SCoT.**

Ainsi, notre village sera marqué au cours des cinq prochaines années par une importante croissance de la population qui devra être accompagnée par un **renforcement des services à la population**. L'expérience tirée lors de nouvelles et récentes arrivées à Mouthe est de ce point de vue intéressante : des places dans le P'tit Tétràs auraient dû être disponibles immédiatement pour plusieurs enfants dès le début de l'année scolaire 2023 - 2024...

Dans ce contexte, **le périscolaire, déjà à saturation, devra trouver une nouvelle implantation. Il constituera la priorité de la municipalité en 2024**, bien que la compétence soit celle du SIVOM des Hauts du Doubs. Une analyse sera également conduite sur les effectifs d'enfants à scolariser. Quant aux services de santé, l'agrandissement de la maison de santé de Mouthe est d'ores et déjà prévu par la direction de l'hôpital que la municipalité a rencontrée récemment.

Nous espérons ainsi faire face aux difficultés à venir qui résulteront de l'accroissement de la population. Mais en 2024, **nous nous intéresserons également au renouvellement des canalisations d'eau potable** de la Grande Rue, depuis la rue du colonel Maire jusqu'à la place de la mairie. Se préoccuper des ressources en eau, c'est d'abord réduire les fuites d'eau et éviter qu'elles se reproduisent par un bon entretien du réseau. Cet investissement important sera aussi l'occasion pour la commune de prévoir des aménagements urbains sur cet axe de circulation très sollicité, pour réduire la vitesse des véhicules et rompre sa monotonie. La population sera consultée sur les aménagements à réaliser et notamment sur la réfection des places de la mairie et de la cure.

Dans cette perspective de nouvelles réunions communes, **je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles, de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024.**

Daniel PERRIN
Maire de Mouthe



PARTICIPATION COMMUNALE À L'ACHAT DES FORFAITS AUX TÉLÉSKIS POUR LES ENFANTS DE MOUTHE SAISON 2023-2024



Depuis la saison d'hiver 2009/2010, le Conseil Municipal a décidé de prendre à sa charge, une partie des forfaits de ski alpin des enfants domiciliés à Mouthé, à l'année :

- la totalité du prix du forfait pour les enfants de 6 ans et moins
- la moitié du prix du forfait pour les enfants de 7 à 14 ans inclus.

Pour cet hiver 2023-2024, les tarifs pratiqués par

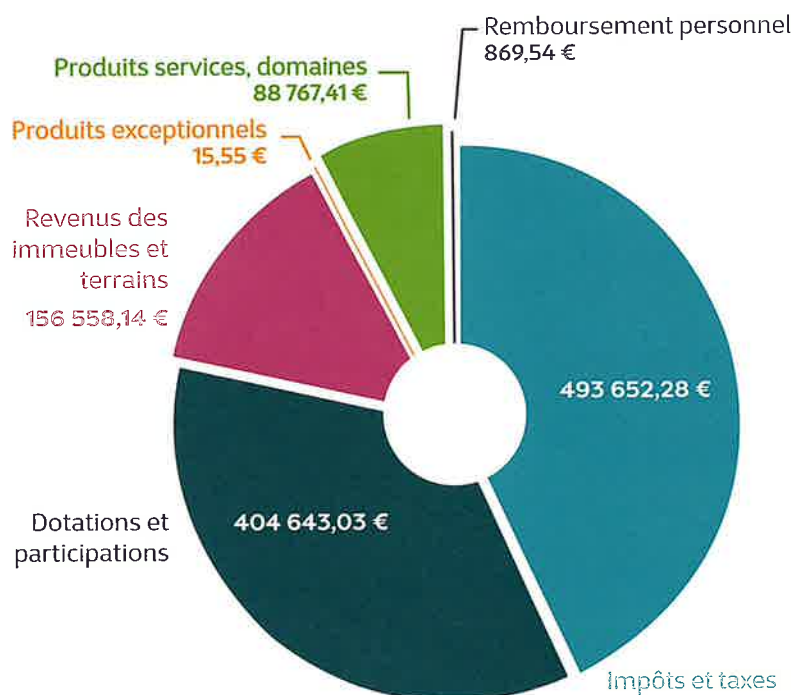
ARTMO, qui gère les téléskis de la commune, n'ont pas été modifiés par rapport à la saison dernière. Ainsi les enfants de moins de six ans continuent à bénéficier de la gratuité des remontées mécaniques et le forfait des enfants de 7 ans et plus est fixé à 160 € pour la saison.

Aussi, le conseil municipal a décidé au cours de sa séance du 9 novembre dernier :

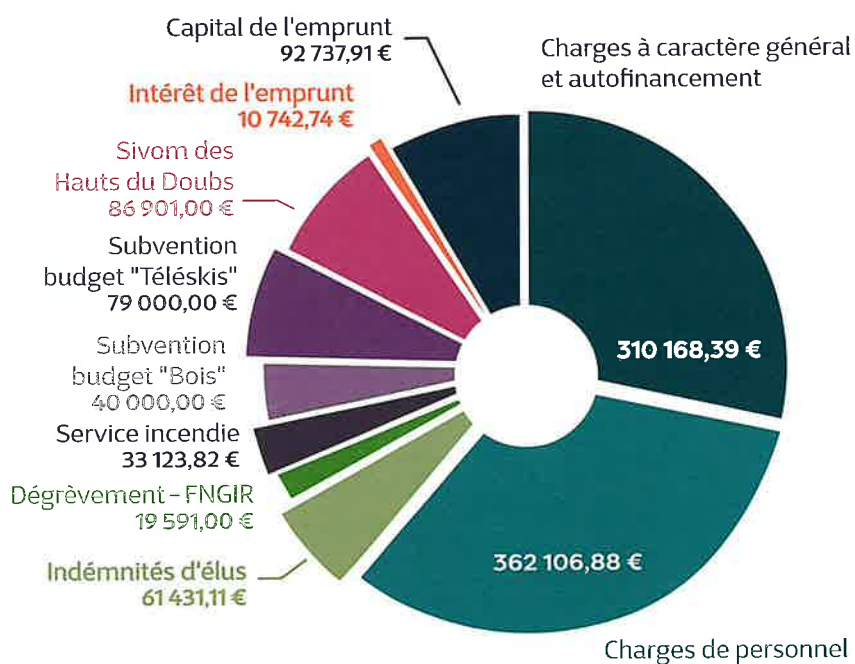
- de prendre en charge la moitié du forfait pour les enfants et adolescents de 7 ans et plus et,
- de porter l'âge limite de prise en charge du forfait à 16 ans contre 14 ans les années passées. Pour chaque bénéficiaire, une demande devra, comme les années précédentes, être déposée en mairie par le père ou la mère de l'enfant sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile, puis récupérée après signature du maire ou d'un adjoint afin de la communiquer au gestionnaire des remontées mécaniques lors de l'achat du forfait.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



RÉCAPITULATIF 2022

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	1 028 821,94
RECETTES	1 144 626,77
EXCÉDENT 2021	+ 123 918,71
TOTAL	239 723,54

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	181 032,55
RECETTES	210 662,18
EXCÉDENT 2021	+ 122 632,04
TOTAL	152 261,67

RÉSULTAT DE CLÔTURE

AU 31/12/2022	391 985,21
Restes à réaliser :	- 136 108,97

DÉLÉGUÉS COMMUNAUX 2023

COMMUNES FORESTIÈRES DU DOUBS

Titulaire : Daniel PERRIN

YDED (Energies partagées CEP)

Référent élu :

Maxime GUYON-GELLIN

Référents agents : Vital PAGNIER

: Martial VAUCHY

COMMISSION DE DÉLÉGATION DES SERVICES PUBLICS

Président : le Maire

Titulaires/3 suppléants :

Sylvie BERTHET (Pascal LEGÉ, sup-

pléant), Pascale GUYON (Thierry

AGLON, suppléant), Maxime

THONNET (Clément PONCELET,

suppléant)

COMITÉ DES HAUTS DU DOUBS

Titulaires/3 suppléants :

Pascale GUYON (Suppléant : Albert

LETOUBLON), Maxime THIONNET

(suppléant : Clément PONCELET),

Pascal LEGÉ (Suppléant : Céline BAILLY)

COMITÉ CENTRE HOSPITALIER

INTERCOMMUNAL

DE LA HAUTE-COMTE (CHHC)

Titulaire : Daniel PERRIN

COMITÉ PRÉVENTION ROUTIÈRE

Céline MEISSNER

COMITÉ MINISTÈRE DE LA DEFENSE

Clément PONCELET

COMITÉ CORRESPONDANT

INCENDIE-SECOURS

Maxime GUYON-GELLIN

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : le Maire

3 titulaires : Clément Poncelet, Maxime

Thionnet et Pascale GUYON

3 Suppléants : Sylvie BERTHET, Céline

BAILLY et Patricia GRESS

SYNDICAT DE LA SOURCE

2 titulaires/2 suppléants :

Sylvie BERTHET (Émanuel

JOUFFROY, suppléant), Titulaire

à nommer (Albert LETOUBLON,

suppléant)

COLLÈGE de MOUTHE

Titulaire : Pascale GUYON

Suppléant : Thierry HAGLON

COMITÉ SOUVENIR FRANÇAIS PONTARLIER

Éric BERTHET-TISSOT

COMITÉ REPRÉSENTANT TRANSJURASSIENNE

Clément PONCELET

COMMISSIONS DES IMPÔTS

Elisabeth RAMPANT (suppléant :

Bernard PAGNIER), Jean-Luc THIEBAUD

(suppléant : Jean DEMONTE), Pierre

BOURGEOIS (suppléant : Anne-Claire

CUENET), Éric BERTHET-TISSOT (sup-

pléant : Émanuel SYLVESTRE) Albert

LETOUBLON (suppléant : Florence

DAVID), Martine PETITE (suppléant :

Pierre NICOD)

COMITÉ SMIX DU PARC NATUREL DU HAUT JURA

Titulaire : Pascal LEGÉ

Suppléant : Céline BAILLY

COMITÉ RÉFÉRENT AMBROISIE

Émanuel JOUFFROY

COMITÉ CNAS

1 élu : Sylvie BERTHET

1 agent : Nathalie LORIN

COMITÉ COMITÉ CONSULTATIF AIDE SOCIALE

Président : Le Maire

+ 5 élus : Maud SALVI, Pascale GUYON,

Céline BAILLY, Rosine SALVI, Albert

LETOUBLON

+ 4 administrés : Rose-May MICHEL-

NOEL, Jean-Marie MESNIER, Eliane

SALVI et Joëlle CHABOD, représentant

la Croix-Rouge

COMITÉ COMITÉ CONSULTATIF « FLEURISSEMENT ET ENTRETIEN DES PETITS BIENS PUBLICS »

Président : Le Maire

+ 3 élus : Rosine SALVI, Céline BAILLY

et Maxime THIONNET

+ 5 habitants : pas de candidature

COMITÉ COMITÉ CONSULTATIF « RÉDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL MOUTHY »

Président : Le Maire

+ 5 élus : Pascal LEGÉ, Céline BAILLY

Maud SALVI, Céline MEISSNER et

Albert LETOUBLON

+ 2 habitants : Aurianne NICOD

LANCIN et Éric BERTHET-TISSOT

COMITÉ CCLMHD

M. Daniel PERRIN

M. Clément PONCELET

Mme Sylvie BERTHET

Maxime THIONNET (Commission

Bâtiments-Economie d'énergie et

Patrimoine)

Pascale GUYON (Commission Ecole)

Pascal LEGÉ (Commission Pôle

Associatif)



COMMISSIONS COMMUNALES

2023

COMMISSIONS	CONTENUS	
<p>COMMUNICATION</p> <p>Président: Daniel PERRIN Vice-Président: Maud SALVI Adjoints référents : Maud SALVI (Communication, information) et Pascal LEGÉ (Animation du village et fêtes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin municipal « Le Mouthy » - Animation des réseaux sociaux (FB Twitter Instagram) - Gestion du panneau lumineux et de l'affichage public en relation avec le secrétariat - Gestion du site internet en relation avec le secrétariat - Gestion des nouveaux logiciels d'information en relation avec le secrétariat - Organisation et gestion des évènements locaux 	<p>Daniel PERRIN Maud SALVI Pascal LEGÉ Céline BAILLY Céline MEISSNER</p>
<p>AMÉNAGEMENTS (Paysage, sécurité routière et environnement)</p> <p>Président: Daniel PERRIN Vice-Président: Pascale GUYON Adjointe référente : Maud SALVI (décoration du village)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement annuel - Décorations du village (Noël, Pâques, etc.) - Entretien des petits biens publics en assistant les employés communaux (calvaires, monuments aux morts, les ponts, les barrières et la cabane) - Sensibilisation des habitants à l'écologie et à la lutte anti-gaspillage, mais aussi des associations - Réduction de l'utilisation du plastique dans la commune - Mise en application du zéro pesticide dans la commune 	<p>Daniel PERRIN Pascale GUYON Maud SALVI Thierry HAGLON Céline BAILLY Maxime THIONNET Sylvie BERTHET Pascal LEGÉ Rosine SALVI Jérôme GUYON-GELLIN</p>
<p>AGRICULTURE ET FORET</p> <p>Président: Daniel PERRIN Vice-Président: Emmanuel JOUFFROY Adjointe référente : Pascale GUYON (Acquisitions et aliénations foncières bâties et non bâties)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la gestion des pâturages communaux - Gestion des terres données à bail par la commune et l'ex CCAS - Suivi de la gestion de la forêt communale soumise au régime forestier - Gestion des bois non soumis au régime forestier (bois des pâturages communaux et de l'ex CCAS) - Traitement de toute question foncière 	<p>Daniel PERRIN Emmanuel JOUFFROY Pascale GUYON Sylvie BERTHET Pascal LEGÉ Clément PONCELET Céline BAILLY Albert LETOUBLON</p>
<p>TOURISME, URBANISME ET TRAVAUX</p> <p>Président: Daniel PERRIN Vice-Président: Maxime THIONNET Adjointe référente : Pascale GUYON (Urbanisme, Sécurité, Voirie, Réseaux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme - Gestion des bâtiments communaux - Élaboration des propositions de travaux à réaliser dans la commune - Suivi des chantiers - Suivi de la mise en œuvre du PLU et propositions de modifications éventuelles - Cimetière 	<p>Daniel PERRIN Maxime THIONNET Pascale GUYON Clément PONCELET Emmanuel JOUFFROY Rosine SALVI Patricia GRESS Sylvie BERTHET Thierry HAGLON Albert LETOUBLON Jérôme GUYON-GELLIN</p>
<p>ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES</p> <p>Président: Daniel PERRIN Vice-Président: Pascal LEGÉ Adjoint référent : Pascal LEGÉ (Jeunesse, Sport, Vie associative et culturelle et animation du village et aux fêtes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunesse - Sport - Activités sociales - Activités associatives et culturelles 	<p>Daniel PERRIN Pascal LEGÉ Rosine SALVI Patricia GRESS Pascale GUYON Céline MEISSNER</p>

LES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE EN 2023

SECRETARIAT DE MAIRIE

L'année 2023 a été marquée par l'installation du secrétariat de mairie au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, dans les locaux laissés disponibles par le transfert de la perception de Mouthe - Labergement-Sainte-Marie Jougne à Pontarlier. Nous ne pouvons que regretter le départ qui a éloigné ce service public des usagers. Cependant, depuis cette date, les services de la mairie sont complètement accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce :

à la rampe d'accès qui a été créée sur la façade sud-est du bâtiment,

à la sonnette installée à côté de la porte qui sert aussi de porte d'entrée à la bibliothèque.

L'occasion des travaux engagés à cet effet, nous en avons profité pour habiller de bois le local de la chaufferie : surtout refaire, avec de la pierre venue de Croatie, le Perron de l'hôtel de ville qui était complètement dégradé avec des marches en béton, défoncées par le gel et le sel



déposé au fil des hivers. Le coût total des travaux ainsi engagés s'est élevé à 84 510 € TTC auxquels il convient d'ajouter une dépense de 8 432 € TTC pour l'installation d'une cloison dans les locaux libérés par la perception et une banque d'accueil dans le secrétariat de mairie.

AIRE DE JEUX RESTRUCTURÉE

À côté de ces travaux, conformément aux décisions prises lors de l'élaboration du budget 2023 nous avons restructuré les aires de jeux de la commune :

- une pyramide de corde a été installée dans l'aire de jeux de la place de l'église et les autres jeux de cette aire, réparés,
- une table de ping-pong et trois jeux pour enfants ont été créés dans le camping,
- un tourniquet, une structure en bois avec filet et toboggan ainsi qu'une tyrolienne équipent l'aire de jeux de la source du Doubs.

Les délais mis par l'entreprise pour réaliser ces opérations n'ont pas permis aux enfants du village de bénéficier des installations durant l'été mais la municipalité espère que l'investissement effectué pour un montant de 81 500 € TTC sera pleinement utilisé en 2024.



D'AUTRES ENGAGEMENTS

- En complément de ces opérations, la commune a dû :
- renforcer le réseau électrique et l'éclairage public de la Coltot pour 8265 € TTC ;
 - entretenir les chemins ruraux de la Croix de la Bonde et des Seignes pour 21 947 € TTC ;
 - créer 10 cavurnes et installer deux caveaux de deux places dans le cimetière pour la somme de 7 077 € TTC ;
 - rechercher et réparer des fuites d'eau sur le réseau pour 44 106 €.

L'importance des fuites d'eau enregistrées en 2023 et au cours des années passées a conduit la municipalité à lancer un appel d'offres en septembre dernier pour recruter un maître d'œuvre qui définira :

- le projet de remplacement des conduites d'eau potable installées dans la Grande Rue il y a plusieurs dizaines d'années ;
 - les aménagements urbains à réaliser pour créer des espaces de verdure destinés à diminuer la largeur de la chaussée pour réduire la vitesse des véhicules.
- Cette opération sera le principal investissement de la commune en 2024 et fera l'objet d'une concertation avec les habitants en ce qui concerne les aménagements urbains à créer ainsi que la réfection des places de la mairie et de la cure.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière désigne l'ensemble des mesures prises pour réduire les risques d'accidents de la route et limiter leurs conséquences. Elle concerne toutes les personnes qui utilisent la route, que ce soit en tant que conducteur, passager, cycliste ou piéton.

Elle s'intéresse également à la prévention des comportements à risque, tels que la conduite sous l'influence de l'alcool ou des drogues, la vitesse excessive, la fatigue ou l'utilisation du téléphone portable au volant.

L'objectif principal de la sécurité routière primaire est de réduire les risques qu'un accident de la route ne survienne en faisant évoluer les règles et les obligations associées aux conducteurs, aux véhicules et aux aménagements des voies.

La sécurité routière est l'une des principales préoccupations de la commune ; en effet on constate à plusieurs endroits du village des excès de vitesse notamment aux entrées du village. Des riverains se plaignent et craignent pour leur sécurité. Plusieurs suggestions s'offrent à nous, ayant contacté plusieurs entreprises de signalisation, nous sommes en pleine réflexion, nous nous questionnons et nous renseignons pour trouver la solution la plus adaptée aux endroits les plus dangereux tout en respectant les réglementations en vigueur. Nous avons l'idée de réaménager le centre du village à l'occasion du renouvellement des canalisations de l'eau.



Nous sommes à l'étude aujourd'hui de ce grand projet qui nous tient à cœur et profiterons de cette occasion pour sécuriser le centre du village et améliorer la sécurité des usagers de la route.

Le conseil municipal a mis en place des zones bleues sur le parking de la mairie et celui de la Cure. L'objectif était de pouvoir trouver des places de parking et de stationnement pour une durée de deux heures, le temps d'aller dans les divers commerces du centre. Les panneaux officiels sont en commande et seront bientôt installés.

Nous profitons de cet article pour rappeler que les passages piétons ainsi que les trottoirs ne doivent pas être encombrés afin de laisser le passage aux piétons, poussettes et fauteuils. Chacun est responsable du bon fonctionnement, la sécurité routière est l'affaire de tous. Rassemblons-nous autour d'une ambition commune, la fois évidente, bienveillante et fraternelle : « **Vivre** » (c'est bien l'essence même de la sécurité routière) « **Ensemble** » (c'est parce que chacun veillera sur l'autre qu'on y arrivera).

LA COMMUNE DE MOUTHE DÉSIGNÉE BOURG-CENTRE

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS DU HAUT DOUBS

Vous avez probablement eu vent des réunions publiques organisées ces derniers mois par le Syndicat Mixte du Pays du Haut Doubs, dans

« L'ambition du SCoT du Haut-Doubs est de préparer le territoire à l'accueil de 15 000 habitants supplémentaires »

le cadre du schéma de cohérence territoriale qui arrive en phase de validation en 2024 et qui s'appuie sur les réflexions destinées à dessiner l'image du territoire à un horizon de 20 ans.

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Haut Doubs définit les grands principes d'organisation du Haut-Doubs en répondant à plusieurs questions :

- **Quel développement de l'habitat sur notre territoire ?** Dans quelles communes ces logements doivent-ils être construits ? Combien ? Quels types de logements ?
- **Quel développement du commerce et de l'industrie ?** Où en priorité ?
- **Comment organiser les déplacements** sur le territoire du Haut-Doubs pour réduire les émissions de polluants et de gaz à effet de serre ?

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) **est ainsi structuré en 3 axes avec une priorité donnée aux ressources du territoire :**

- 1 / Organiser le territoire au regard de la ressource
 - 2 / Mobiliser les énergies pour garantir son attractivité
 - 3 / Asseoir les centralités et le maillage
- À cet effet, le Syndicat Mixte du Pays du Haut

Doubs a opéré divers choix dans le projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et le document d'orientation et d'objectifs (DOO) car l'ambition du SCoT du Haut-Doubs est de préparer le territoire à l'accueil de 15 000 habitants supplémentaires à l'horizon du SCoT, soit 20 ans à compter de l'approbation du SCoT, au regard des tendances démographiques observées ces dernières années.

L'objectif est d'anticiper cet accueil de nouveaux habitants en organisant la production de logements nécessaires, les besoins en ressource en eau et en foncier, les capacités d'assainissement, les mobilités sur le territoire mais aussi en limitant les impacts sur le paysage de montagne et les ressources naturelles protégées.

Concrètement, la répartition des besoins en logements (à construire et sans construire) sur 20 ans pour le territoire de la CCLMHD se traduit comme suit :

Besoins en logement pour le territoire de la CCLMHD : 3 000 logements

Bourg-centre structurant : 500
Labergement-Sainte-Marie, Mouthe

Bourg-centre structurant (3 communes) : 800
Métabief, Jougne, Les Hôpitaux-Neufs

Pôles de proximité : 600
Oye-et-Pallet, Les Fourgs, Malbuisson, Chapelle-des-Bois

Villages : 23 1 100

L'ARMATURE TERRITORIALE

La structuration de l'urbanisation future du territoire est l'un des points concernant directement notre commune. L'armature territoriale du Pays du Haut-Doubs a été définie à partir des travaux menés par l'Agence économique régionale (AER) en s'appuyant sur l'offre en équipements de proximité de chaque commune afin de hiérarchiser les 79 communes du Pays du Haut-Doubs.

Ont été ainsi identifiés :

- **Un pôle urbain central** : Pontarlier, Houtaud, Doubs
- **4 bourgs-centres structurants** : Frasne, Levier, Labergement-Ste-Marie et Mouthy
- **8 pôles de services de proximité** : Gilley, Goux-les-Usiers, Jougne, La Cluse et Mijoux, Les Fourgs, Les Hôpitaux-Neufs, Métabief, Oye-et-Pallet.



MOUTHE BOURG-CENTRE

Les bourgs-centres sont considérés comme relais du pôle-centre pour les besoins du quotidien et hebdomadaires. Ils doivent accueillir aux côtés du pôle-centre et des pôles de proximité, une bonne partie des nouveaux habitants et des nouvelles activités. Mouthy joue également un rôle à l'échelle du PNR du Haut-Jura car notre commune est identifiée comme à conforter par la Charte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Au titre de bourg-centre de proximité, **Mouthy a une part à assumer dans les projections du SCOT de croissance d'habitants à horizon 2040 à hauteur d'environ 250 logements...** dans les limites du possible.

Mais cette évolution programmée n'est pas sans conséquences en termes d'équipements et d'amé-

nagements car devenir bourg-centre impose aux communes désignées d'accompagner le développement démographique par l'engagement de projets structurants. Bien que notre commune puisse se féliciter de disposer encore à ce jour de services à la population, nul doute que leur dimensionnement n'aura plus la capacité de répondre aux besoins futurs sans un renforcement significatif.

C'est ce que la municipalité a tenu à souligner au cours des consultations menées par le Syndicat Mixte du Pays du Haut Doubs avec les collectivités locales du périmètre SCoT. Nous avons ainsi fourni une liste des actions à mener par thème pour créer des conditions d'accueil et de maintien des habitants et des activités dans une stratégie à court et à moyen terme et **nécessitant des financements d'accompagnement de la part des financeurs départementaux, régionaux et nationaux.**

ÉQUIPEMENTS DE SERVICES

1/ Agrandissement du périscolaire

Déjà saturée, la structure est actuellement située dans une aile de la mairie. Ce projet de longue date n'a pas encore pu être mené à bien, «viatique» entre autres des effets de la loi NOTRe et de la finalisation encore inachevée de la répartition des compétences entre les communes et la nouvelle communauté de communes, issue d'une fusion imposée. Aujourd'hui, la structure relève de la compétence du SIVOM, institution créée afin d'héberger les compétences orphelines à l'occasion de la fusion des communautés de communes. Elle doit accueillir environ une centaine d'enfan-

« Améliorer le partage de l'espace
voitures, stationnement, piétons,
voies douces dans la traversée
du village »

chaque midi dans des locaux sous dimensionnés et se voit dans l'obligation de refuser de nombreuses demandes, même au regard de la population actuelle. **Ce dossier est à porter d'urgence.** La piste privilégiée est la construction d'un bâtiment neuf, répondant aux meilleures normes environnementales et de sécurité. Un foncier disponible se situe un peu plus près des écoles.

4/ Pérennisation voire agrandissement de la Maison France Services

L'efficacité de la Maison France Services est reconnue de tous. Ce local fait également office d'agence postale communale. Mouthy est par ailleurs site de délivrance des documents d'identité et **la structure est chaque jour plus sollicitée par les habitants du territoire, des territoires voisins et même de Pontarlier ou d'autres régions.** À ce titre, une réunion est déjà engagée avec la CCLMHD pour le cofinancement d'un poste supplémentaire car les services sont rendus pour tout le territoire intercommunal et il n'est pas justifié que la commune de Mouthy en supporte seule la charge.

5/ Accessibilité et aménagement mairie

La municipalité a déjà réalisé des travaux d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Cependant, d'autres aménagements seront à prévoir dans le bâtiment communal. **Nous avons subi le départ de la Trésorerie Générale, imposé par la loi de réorganisation territoriale.** Cet espace dégagé a permis de descendre en rez-de-chaussée les bureaux d'accueil de la mairie et du SIVOM auparavant situés en étages. Cependant, l'augmentation programmée de la population oblige à envisager un accroissement de notre offre de locaux destinés des activités associatives et de service.



4/ Agrandissement des écoles et du collège.

Si ces actions ne relèvent pas directement de la compétence communale mais de celles de l'intercommunalité et du département, la municipalité s'y verra associée ne serait-ce qu'en termes de travaux de voirie et réseaux.

5/ Agrandissement de l'hôpital-Maison de santé de Mouthy

Au même titre que le périscolaire, cette structure fait face à un risque de saturation, même avec la population actuelle. Toute augmentation de population nécessitera donc forcément un renforcement des capacités d'accueil de l'établissement. Un projet d'agrandissement est à ce jour confirmé par la Direction de l'Hôpital de Pontarlier et en phase de lancement.

6/ Gymnase

Cet équipement est à saturation dès à présent. Certaines sections sportives sont en attente de création ou de développement pour cause de manque de créneaux horaires disponibles. Son extension et sa transformation en véritable centre sportif avec piste et gradins sont indispensables pour l'avenir.



INFRASTRUCTURES – VOIRIE

1/ Repenser la traversée du village. Ce projet concerne la grande rue, place de la mairie, la place de la cure pour améliorer le partage de l'espace voitures, stationnement, piétons, voies douces pour limiter l'usage de voitures. Des premières études ont déjà été menées lors des mandats précédents mais il nous faut à présent les relancer. Dans un souci de cohérence, ces actions seront à mener en synchronisation avec la réfection des canalisations de la grande rue, devenue très urgente.

Un appel d'offres à maîtrise d'ouvrage a été lancé à cet effet et a permis de retenir par délibération du conseil municipal du 09 novembre dernier la candidature du cabinet Verdi Ingénierie Bourgogne Franche-Comté dont l'offre répondait au mieux au cahier des charges établi.

2/ Recherche de solutions de stationnement car le nombre de véhicules va augmenter (stationnement commerces et covoiturage). La municipalité reste à l'affût de tout foncier qui deviendrait disponible dans ce but, mais l'offre est actuellement quasi inexistante.

3/ Installation/rénovation d'aires de jeux et création d'un city stade

Ces équipements vont de pair avec un accroissement de la population. **De nouveaux jeux ont été d'ores et déjà installés en centre village comme à la Source du Doubs.**

4/ Autres projets

- Compléter l'aménagement paysager déjà réalisé derrière la mairie par une passerelle piétonne sur le Doubs, permettant de relier par un chemin promenade le secteur Pont Carrez-Moutat avec le cœur de village.
- Achever la dernière partie du chemin piéton le long de la route de Suisse
- Sentier piétons depuis la Coltot. Ce chemin permettra de relier par un chemin promenade le long du Doubs le centre village avec la zone du supermarché

BÂTIMENTS – LOGEMENTS

1/ Plusieurs programmes de lotissements et de collectifs, portés par des promoteurs privés, sont en cours ou en projet pour **un total d'environ 100 logements,** soit déjà près de **la moitié des objectifs à atteindre sur 20 ans.**

Dans un souci d'offrir du logement accessible pour lutter contre le phénomène d'éviction, la municipalité a noué lien avec le promoteur SEDIA pour la construction d'un petit **collectif à loyer modéré sur un terrain communal** près de l'ancienne douane. Ce projet, un moment bloqué dans l'attente de la réévaluation du coût de la construction dans le contexte actuel inflationniste des fournitures et matières premières, est à présent relancé.

2/ Rénovation thermique de la cure et de la mairie

Ces deux bâtiments historiques, en partie classés ou inscrits, ont des besoins tant en matière de changement de fenêtres, de système de chauffage pour la cure (actuellement en chaudière fuel) et d'isolation thermique. La difficulté réside dans la nécessité de composer avec les Bâtiments de France pour toute intervention, ce qui n'est pas sans conséquence sur le déroulement des procédures.

Cependant l'amélioration thermique de ces bâtiments devient urgente.

Par ailleurs, un dispositif de planification territoriale est introduit par la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « APER ». Dans ce cadre chaque collectivité doit définir des **Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER).** Ces zones d'accélération doivent notamment présenter un potentiel de développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération. La municipalité engage également des études et actions de projets photovoltaïques et de récupération d'eau sur les grands toits. Ces travaux seront inscrits dès les prochains budgets et feront l'objet de recherches de sources de financement.

Les communautés de communes constitutives du périmètre du SCoT du Pays du Haut-Doubs

CONOMIE

aturellement, de telles actions ne peuvent envisager sans être complétées par des projets de dynamisation de l'économie locale, dans un contexte de voisinage de la Suisse. Si ce voisinage est source d'attractivité, son pendant est un effet d'éviction des populations à plus faible revenu dont seule une garantie de services de proximité, de logements accessibles et d'une offre d'emplois élargie pourra enrayer le phénomène.

ne augmentation de la population appellera nécessairement un développement et l'offre en matière de commerces et artisanat.

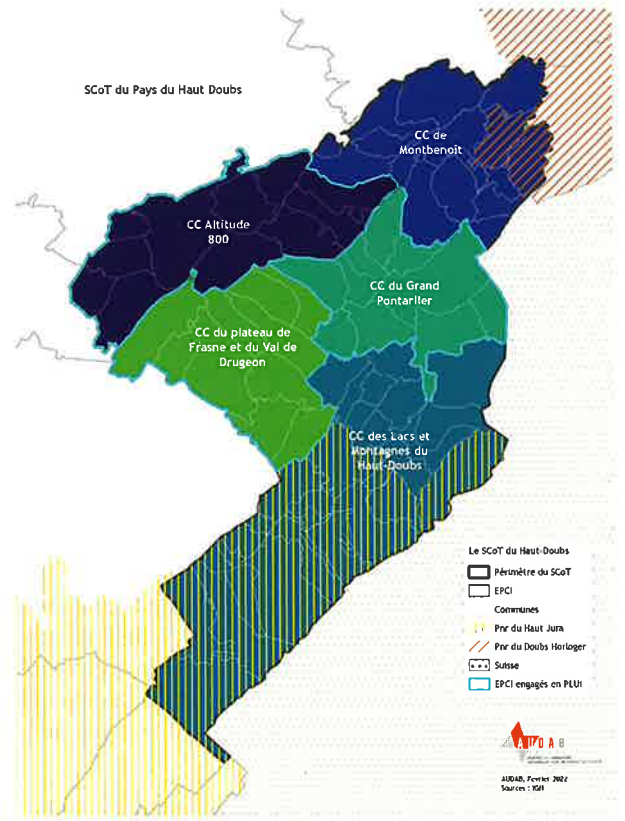
La municipalité reste vigilante et a, ainsi, réagi à la récente fermeture du restaurant l'Œil de Bœuf en prenant contact avec l'Établissement Public Foncier (EPF) afin d'acquérir le bâtiment et engager la recherche d'un professionnel susceptible de maintenir cette activité économique dans le village.

CONCLUSION

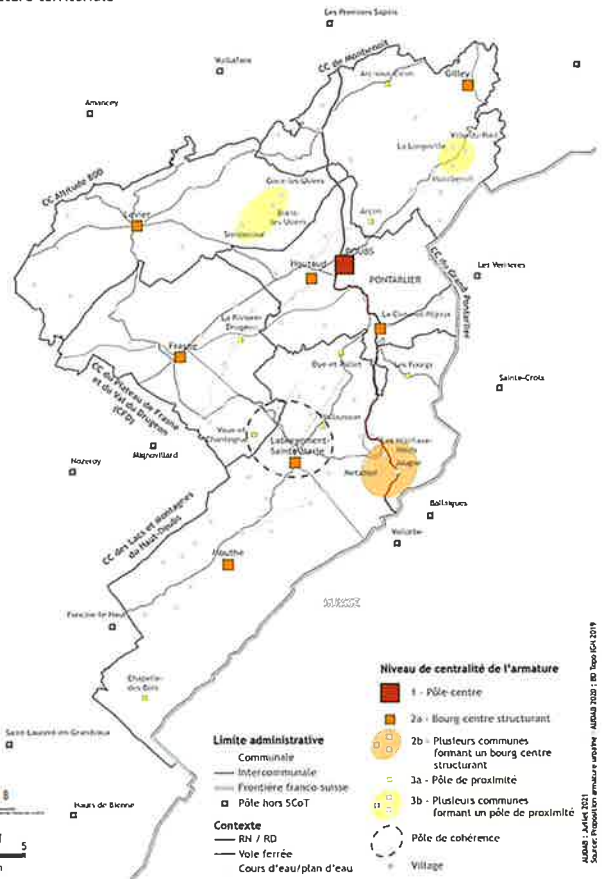
Ces interventions ne pourront qu'être progressives pour des raisons budgétaires mais devront rester cohérentes dans le souci du respect des objectifs de développement durable/transition énergétique, circulation/mobilités, logements, sécurité.

En outre, nous devons garder à l'esprit que plusieurs de ces actions nécessiteront un réaménagement de notre PLU, en conformité avec les dispositions du futur SCOT et que nous devons rester vigilants sur un développement en cohérence avec la gestion de notre production d'eau, une ressource qui n'est pas illimitée et que nous devons préserver.

Identification des principales polarités du territoire vouées à accueillir le développement résidentiel, économique et touristique



SCOT du Pays du Haut Doubs Armature territoriale



10/03/2024 14h01:01 - Auteurs : ANTOA 8 - Année : 2024 - 10/03/2024 14h01:01 - Année : 2024 - 10/03/2024 14h01:01 - Année : 2024

LE TRI

TRUCS ET ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Bien trier ses déchets c'est important, et réduire la quantité de déchets est bien utile mais cela demande souvent de bousculer ses habitudes. Pourtant quelques ajustements très simples permettent d'alléger les poubelles de manière significative.

Voici quelques idées et astuces :

Dans la cuisine :

LE COMPOST



Les déchets de cuisine et de jardin représentent 30 % du poids de notre bac gris d'ordures ménagères ! Collecter, transporter et incinérer nos déchets coûte cher... Par ailleurs, incinérer des déchets composés à 80 % d'eau ne paraît pas très logique, surtout quand il existe un moyen très simple de traiter soi-même ses déchets organiques : le compostage !

Bon plan :

Préval propose la vente des composteurs à tarif préférentiel de mars à novembre : preval.fr

- Diminuer les emballages en achetant sa nourriture en vrac par exemple. Cela permet d'acheter exactement la quantité dont nous avons besoin.
- Éviter les objets jetables
- Éviter le gaspillage alimentaire

Les fanes de légumes : radis, navets, ou même une salade défraîchie, peuvent être cuisinées en soupe.

*Côté ménage :*

DES PRODUITS SIMPLES

- **Vinaigre blanc :** détartre et dégraisse
- **Bicarbonate de soude :** désodorise et adoucit
- **Cristaux de soude :** nettoie et dégraisse
- **Savon de Marseille :** détache
- **Savon noir :** nettoie du sol jusqu'au plafond

Des recettes simples existent pour fabriquer ses propres produits ménagers !

RECETTE

Spray nettoyant multi-usage

Ce produit tout en un est parfait pour nettoyer, détacher et dégraisser tous les supports.

- Remplissez un flacon spray d'un litre de contenance avec 75 cl d'eau
- Versez 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- Ajoutez 2 cuillères à soupe de savon noir
- Ajoutez ensuite 20 cl de vinaigre blanc
- Mélangez et utilisez !

Pour le parfumer, vous pouvez y glisser des écorces d'agrumes que vous renouvellez de temps en temps.

RECETTE

Fromage frais de brebis aux fanes de radis

- Couper des feuilles de radis fraîches en fines lamelles.
- Ciseler des herbes aromatiques (ail des ours, ciboulette, persil...).
- Mélanger le tout à du fromage frais (ou yaourt) de brebis. Do selon votre convenance.
- Saler et poivrer.

C'est prêt ! Cette préparation se tartine sur du pain, accompagnée des bâtonnets de légumes crus en apéritif, accompagne les salades...

recette :

www.ecoconso.be

*Au jardin :*

- **Tailler ses haies** régulièrement au printemps et à l'automne produit moins de déchets verts, donc moins de passages à la déchetterie.
- **Les branchages** peuvent aussi être broyés et ajoutés au compost ou utilisés en paillis.

• **Le paillage** permet de protéger les plantes du gel en hiver, et en été maintient l'humidité du sol et limite le désherbage.

• **Les coquilles d'œufs broyées** grossièrement sont connues pour éloigner les limaces, comme la cendre de bûche qui devra être déposée en couche généreuse autour des plantes aux droits fréquentés par les gastéropodes.

Sources : preval.fr - ecoconso.be
Recette spray nettoyant multi-usage : lemonde.fr

NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE ET DE FACTURATION DES DÉCHETS

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Dans le cadre de l'harmonisation obligatoire du système de collecte des déchets, conséquence parmi d'autres de la fusion des communautés de communes, le conseil communautaire a décidé d'élargir à tout le territoire l'application de la redevance incitative à compter du 1^{er} janvier 2024. Pour rappel, La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 impose, dans son article 7, de déployer un financement incitatif pour le service public des déchets. Elle a fixé l'objectif à 5 millions d'habitants en 2020, puis 25 millions en 2025. Il s'agit donc d'une obligation légale. Pour certains d'entre nous, ces nouveautés représentent un véritable changement qu'il faudra apprendre à appréhender. Afin d'optimiser au mieux cette nouvelle organisation, plusieurs réunions consultatives ont été organisées.

Concrètement, la nouvelle organisation pour notre commune se présente comme suit :

La commune de Mouthe bénéficiera d'une collecte en porte à porte partout où cela est possible

Cependant, **quelques rues resteront en point d'apport volontaire** car le camion de collecte ne peut pas circuler dans ces rues (soucis pour faire demi-tour notamment).

Rue des Côtes, Impasse de la Queue au loup, Les Esseux, 3^{ème} RTA, Rue de l'Étang

Dans le **cas d'une impasse** (exemple rue de l'Étang), il y a possibilité pour les habitants qui le souhaitent d'avoir un bac personnel à déposer au coin de la rue pour le ramassage

En complément, **deux colonnes semi-enterrées pour ordures ménagères sont installées**, dont le volume correspond à celui des colonnes aériennes actuellement en place. L'une de ces colonnes est financée par la CCLMHD dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative. La commune a fait le choix d'en financer une seconde pour un budget de 13 500,00 € HT (décision du conseil municipal du 13 mai 2023).

Ces deux colonnes sont situées :

- **En face de la salle polyvalente**, avec le point d'apport volontaire pour le verre
- **Rue de Beaupaquier**, à proximité du garage intercommunal pour palier l'impossibilité de collecter avec le camion le lotissement des Esseux et le quartier du 3^{ème} RTA.

Rythme de collecte :

La collecte se fera tous les 15 jours :

une semaine le bac vert des ordures ménagères et une semaine le bac jaune des déchets recyclables.

Précisions complémentaires :

Si des personnes n'ont toujours pas vu d'enquêteurs, le service déchets de la CCLMHD est à disposition aux coordonnées indiquées dans le texte ci-contre (page 17)

Pour les collectifs : c'est le syndic (bénévole ou professionnel) qui reçoit une facture unique. À charge pour lui ensuite de faire la répartition du coût entre les occupants.



L'objectif d'une redevance incitative est d'inviter chacun à adopter tous les comportements utiles à la réduction de sa facture, par exemple par la limitation de la production d'ordures ménagères.

Les services de PREVAL : contact@preval.fr
03 81 46 49 66 et le service déchets de la CCLMHD sont à votre disposition pour vous aider et vous renseigner.



Aujourd'hui, les habitants de l'ex Communauté de Communes des Hauts du Doubs paient une redevance pour la collecte et le traitement des déchets, calculée d'après le nombre de personnes présentes dans le foyer.

A partir de 2024, vous pourrez agir sur votre facture Déchets grâce à la redevance incitative.

QUELS CHANGEMENTS sont à prévoir ?

Mouthe

Les habitants seront équipés d'un **bac vert pucé** pour les ordures ménagères et d'un **bac jaune** pour les emballages & papiers.

ACTUELLEMENT



EN 2024

Mode de collecte principal :



Le volume des bacs sera attribué en fonction du nombre de personnes composant le foyer.

Bacs individuels pucés



CALENDRIER PRÉVISIONNEL



PRINTEMPS 2023
Distribution des bacs



1^{ER} JANVIER 2024
Démarrage de la redevance incitative

Comment sera calculée LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La facture variera en partie en fonction du nombre de collectes du bac d'ordures ménagères. Une autre partie comprendra les dépenses générales du service : collecte, transport et valorisation des déchets, gestion administrative, actions de sensibilisation...

Accès au service Déchets



Un forfait de 12 collectes par an est prévu pour le bac d'ordures ménagères. Le coût du forfait et des collectes supplémentaires dépendront du volume du bac.

Et si besoin :



Collectes supplémentaires = Supplément pour toute collecte à partir de la 13^{ème}

Grille tarifaire PÉDAGOGIQUE :

Exemple	80 L	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L
Minimum facturable 12 collectes incluses	127,02 €	159,57 €	208,37 €	257,19 €	354,82 €	598,87 €
Tarif d'une collecte au-delà de la 12 ^{ème}	6,38 €	9,09 €	13,16 €	17,23 €	25,36 €	45,70 €

Objectif : trier plus & réduire ses déchets !

Pour maîtriser votre facture, vous pouvez dès à présent agir !



Trier vos déchets (emballages et papier, verre, textiles, déchèterie...), composter vos déchets de cuisine, limiter le gaspillage alimentaire, poser un stop pub sur votre boîte aux lettres, acheter en vrac (sans emballage), utiliser les couches lavables...

Retrouvez d'autres astuces pour réduire vos déchets : www.preval.fr



Besoin de plus d'informations ?

Contactez la CC Lacs et Montagnes du Haut-Doubs
Service Déchet : 03 81 49 71 43 / redavanceincitative@cclmhd.fr
5 rue de la Caserne - 25370 Les Hôpitaux-Vieux www.cclmhd.fr



PROJET POTAGER

École primaire Le Bois Joli MOUTHY

Dans le cadre d'un projet d'école sur le climat scolaire et le bien-être à l'école, l'équipe pédagogique a axé le travail de l'année sur la coopération et la réalisation d'un projet commun autour du potager.

Ce projet mobilise l'ensemble des élèves, de la PS au CM2, soit un effectif de 128 élèves.

Tout au long de l'année scolaire, les classes bénéficieront de l'accompagnement de Bérangère et Thibault, maraichers du Jardin de Beauregard à Labergement-Sainte-Marie.

Ce projet permet de travailler des compétences relatives au vivre ensemble et plus particulièrement la coopération à la réalisation d'un objectif commun. Parallèlement à cela les élèves construiront des compétences et des connaissances sur le vivant, la biodiversité et la protection de l'environnement.

Les premières réalisations concrètes se sont déroulées

lors des journées du lundi 16 et mardi 17 octobre. Les élèves, les enseignants de l'école et de nombreux membres de leurs familles ont ainsi construit des bacs, préparé le terrain pour recevoir les plantations et les semis au printemps, effectué des boutures de cassis, des plantations de bulbes...

Les enfants étaient très motivés et impliqués lors de ces deux journées.

Au cours de l'hiver, des semis et des études seront faites en classe, avant de mettre à nouveau les mains dans la terre au printemps.

Nous remercions toutes les familles de l'école ainsi que la commune, les cantonniers et plusieurs partenaires locaux (scierie de Mouthy, les entreprises Colombo, SC Bois et Nicolet TP) qui ont contribué à leur façon à ce projet (dons de matériels, partage de savoir-faire, temps d'accompagnement des classes).



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE COUP DE BISE DU 26 FÉVRIER 2023 IMPACTENT NOTRE FORÊT

Depuis cinq ans environ, les forêts franc-comtoises sont en souffrance.

La souffrance due pour l'essentiel à la sécheresse et la chaleur estivale qui d'abord ont privé les arbres de l'eau indispensable à leur croissance et à leur maintien en bonne santé et ensuite ont favorisé le développement des parasites responsables de leur mort prématurée. Ainsi, après la chalarose du frêne (champignon qui se développe dans les vaisseaux conducteurs de la sève) qui a décimé nos peuplements de cette belle essence forestière, beaucoup de nos hêtres et de nos sapins ont morts par suite du désamorçage de la pompe à suc qui les alimente. Quant aux épicéas de nos forêts, c'est le scolyte qui s'attaque à eux, déjà affaiblis par le manque d'eau, et les fait sécher en grand nombre. Pour mesurer l'ampleur des dégâts, il suffit de comparer le volume normal de chablis récolté chaque année dans la forêt communale de Mouthy (arbres renversés ou cassés par la neige ou devenus secs) qui varie en moyenne de 500 à 800 m³ avec celui récolté en 2023 qui s'est élevé à près de 2 400 m³.

Ainsi nos forêts, atteintes par le changement climatique, ne vont pas bien et leur évolution est préoccupante. Si la tendance se poursuit, il est à craindre que les essences dominantes de nos forêts, celles qui caractérisent nos paysages, soient de moins en moins présentes et petit à petit remplacées par des feuillus ou d'autres résineux plus résistants à la sécheresse ou à la chaleur comme les sapins de Turquie, les cèdres de l'Atlas, ou certains pins.

Déjà affectée par le changement climatique, notre forêt à été atteinte par un autre événement particulier qui est le coup de bise du 26 février 2023. En effet, chacun se souvient de cette bise qui s'est abattue en rafales sur notre région et qui a mis par terre la



majorité des bois de la parcelle n°3 de la forêt communale. Les photos jointes illustrent parfaitement l'état de cette parcelle forestière dans la situation découverte le 27 février.

Ce sont 543 m³ de jeunes bois qui ont été récoltés rapidement à la machine après cet événement pour éviter toute dégradation de leur structure. Certes, la commune a pu encaisser une recette imprévue de près de 29 000 € mais il s'agit d'un capital qui a disparu, qui ne procurera plus de recettes à l'avenir mais que nous devons reconstituer.

En raison de la nature rocailleuse du sol, il est difficile d'envisager une plantation aujourd'hui. Il conviendra dans un premier temps d'observer ce qui poussera pour réaliser soit une régénération naturelle de résineux ou favoriser leur remplacement partiel par des feuillus. C'est donc un investissement que nous ferons dans cette parcelle mais sur laquelle nous ne percevrons pas de recette pendant de très longues années.



La situation décrite ci-dessus n'est pas spécifique à la commune de Mouthy. Toutes les forêts franc-comtoises sont touchées par le changement climatique et leur évolution s'aggrave chaque année. Ce sont d'abord les forêts de basse altitude qui ont été les plus atteintes mais aujourd'hui, toutes les forêts sont concernées par cette crise.



ÉVÈNEMENTS

CALENDRIER DE L'ANNÉE 2024

6 ET 7 JANVIER

Trail Blanc

3 ET 4 FÉVRIER

Ski Course nationale U15

10 ET 11 FÉVRIER

Transjurassienne

8 MAI

Commémoration de la victoire 1945

20 MAI

Vide grenier Petit Plus

26 MAI

Fête des Mères

8 JUIN

Concert de fin de saison de la Petite Fugue

21 JUIN

Fête de la musique

DÉBUT JUILLET

Gala de gym (date à confirmer)

14 JUILLET

Fête nationale

15 AOÛT

Fête patronale

AOÛT (DATE À DÉFINIR)

Forum des sports / « Intervilles »

8 SEPTEMBRE

Commémoration de la libération de Mouthé

21 SEPTEMBRE

Comice

27 AU 29 SEPTEMBRE

UTMJ (date à confirmer)

5 OU 12 OCTOBRE

Octobre rose (date à confirmer)

19 OCTOBRE

MaMouthé Festival

26 OCTOBRE

Soirée Moules-Frites BF

11 NOVEMBRE

Commémoration armistice 1918

1 DÉCEMBRE

Marché de Noël

31 DÉCEMBRE

Réveillon de la St Sylvestre

Cette liste non exhaustive peut être enrichie de manifestations non encore fixées comme un éventuel concert de fin d'année de la BF...ou par ce qui aurait été involontairement oublié



MAIRES & CITOYENS

Les informations du village sur votre smartphone ou par mail.

Depuis le mois d'août 2020 un système d'envoi de SMS d'alertes communales (alertes météorologiques, inondations, événements...) existe pour améliorer la communication avec les habitants de Mouthé.

Ce service totalement gratuit est destiné exclusivement aux habitants du village.

Vous pouvez vous y inscrire via : www.mouthé.fr - onglet "Alerte SMS".

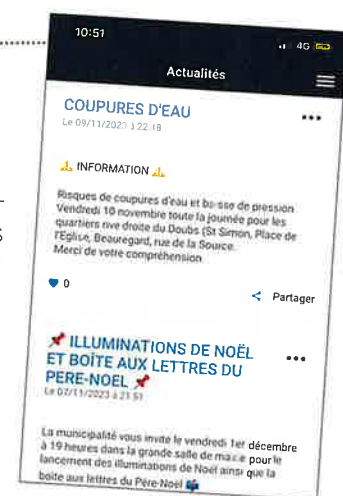
Une fois votre inscription validée par nos soins, vous recevrez chaque alerte communale.

En téléchargeant l'application "Maires et Citoyens" sur votre Smartphone, vous aurez également la possibilité de recevoir immédiatement toutes les autres informations communales (vie municipale,

fête du village, prévisions des coupures d'eau et bien d'autres informations).

Si vous ne souhaitez pas télécharger l'application, aucun souci, vous recevrez un mail vous indiquant qu'une nouvelle actualité a été mise en ligne.

En cas de difficulté, vous pouvez vous adresser auprès de la Maison France Services pour cette installation.



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2023

MARS

anquet des classes en 3^{ème}

4 AVRIL

présentation palmarès hiver 2022-2023 de Caroline COLOMBO



5 AVRIL

concert vocal jazz band

MAI

commémoration de la victoire 1945



10 MAI

revet national des jeunes sapeurs pompiers du doubs



19 MAI

de-grenier pour un petit plus

3 JUIN

Fêtes des mères



11 JUIN

Course La Terr Alpages et Forum des Associations

20 JUIN

Gala Arts martiaux

24 JUIN

Gala de gym

11 JUILLET

90^e anniversaire Marie Antoinette Faivre

14 JUILLET

Défilé aux lampions



21 JUILLET

Les Défis de la Comté

31 JUILLET

90^e anniversaire Monsieur René GUY-PETET



13 AOÛT

Concours de pétanque

15 AOÛT

Fête patronale



4 SEPTEMBRE

Commémoration de la libération de Mouthe

9 SEPTEMBRE

Bal country

22 SEPTEMBRE

Journée nettoyage de la nature avec les deux écoles



30 SEPTEMBRE

Soirée en hommage à Pierre Dornier, Semons l'Espoir



1 OCTOBRE

UTMJ Départ des 23 kms

7 OCTOBRE

Octobre rose

**14 OCTOBRE**

MaMouthe Festival

28 OCTOBRE

Soirée Moules-Frites BF

24 NOVEMBRE

Concert Ars Nova

**1 DÉCEMBRE**

Concert apéritif de Noël BF et Petite Fugue pour le lancement des illuminations

3 DÉCEMBRE

Marché de Noël et concert club accordéon du Haut-Doubs

10 DÉCEMBRE

Repas des aînés

31 DÉCEMBRE

Réveillon organisé par Mouth'Anim

BIEN VIVRE AVEC L'ADMR



pour tous, toute la vie, partout



Depuis sa création, en 1945, le mouvement associatif ADMR (Aide à domicile en milieu rural) a pour mission de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, en leur apportant des services répondant à leurs besoins. Animés par des valeurs de solidarité et de proximité, les bénévoles et salariés agissent assidûment pour accompagner le quotidien des bénéficiaires. Et la tâche n'est pas aisée dans le contexte

actuel de tensions de recrutement.

Mais au-delà de l'apport de services, l'ADMR a aussi le souci du maintien d'un précieux lien social, par exemple avec l'organisation de moments conviviaux... que les années COVID que nous avons connues avaient interrompu.

C'est ainsi que depuis quelques mois, l'ADMR propose, en partenariat avec le cinéma Le Mont d'Or de Métabief, **une séance mensuelle de cinéma à 4 €** à destination de ses bénéficiaires et des personnes de 60 ans et plus de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

L'idée a naturellement séduit dès son lancement et le succès va grandissant : d'une trentaine de participants pour la première, l'assistance compte régulièrement jusqu'à une centaine de participants pour certaines séances.

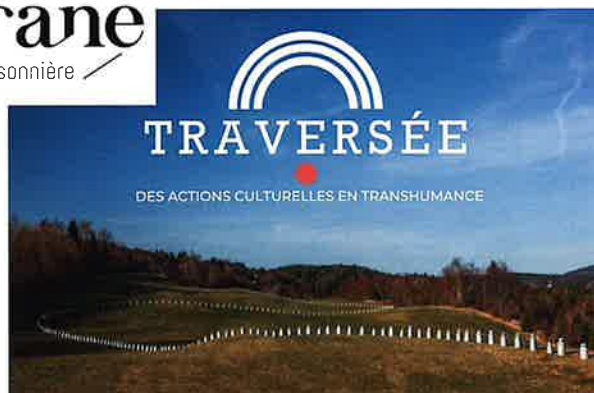
Nul doute que cette initiative, qui est à saluer, va perdurer pour le plus grand plaisir de tous.

LA SARBACANE S'INSTALLE À LA BOUVERIE

Depuis le mois d'août, La Sarbacane s'est installée dans une des plus vieilles maisons du village : La Bouverie, place de l'église. Devenue propriétaire d'une partie de la grange de cette magnifique ancienne ferme, plusieurs projets sont en réflexion pour ce lieu. Avant tout un lieu de stockage de matériel technique et logistique, elle pourrait devenir à terme un lieu de ressource technique pour les associations culturelles du secteur.

Un projet en cours de réflexion qui ne demande qu'un peu de temps pour mûrir.

la Sarbacane
Scène buissonnière



TRANSHUMANCE

CULTURELLE

À MOUTHE : "LE TIR SACRÉ"

La Sarbacane a repris la route depuis octobre 2023 pour une nouvelle saison de Transhumance culturelle. D'un village à l'autre, elle continue de proposer régulièrement des spectacles et actions culturelles sur le territoire de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut-Jura. Une fois de plus, elle a choisi Mouthe pour s'installer une semaine durant.

Ainsi, le Centre Culturel Nomade fera escale devant la mairie du 5 au 29 avril 2024 pour vous accueillir et rencontrer les habitants afin d'échanger sur les projets culturels en cours et présenter le spectacle "Le Tir Sacré" qui aura lieu le vendredi 26 avril à 20h30 dans la salle polyvalente. Ce spectacle est une rencontre étonnante entre le muscle et l'esprit ! "Le Tir Sacré" est au croisement

de la danse, du théâtre et de la performance. Jusqu'où ce duo féminin se risquera-t-il dans cette escalade pour toujours plus de performance, pour toujours plus d'émotions ? À l'approche des JO 2024 de Paris, "Le Tir Sacré" est l'occasion de réaffirmer le lien intime qui existe entre sport et culture.

Certains élèves du collège de La Source auront la chance de pouvoir assister à une séance scolaire prévue le vendredi après-midi pour 5 classes.

Le mercredi, c'est Apéro-Impro ! Chaque mercredi de Transhumance, les amateurs de la troupe d'Impro adultes vous proposent un cabaret haut en couleur pour partager avec vous des histoires improbables autour d'un verre.

TRAVERSÉE : UNE ANNÉE "BIDON"

Pour la troisième année consécutive, La Sarbacane porte la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle "Traversée", soutenue par la DRAC et la CCLMHD.

Cette année, c'est autour de l'artiste de Land Art Gérard Benoît à la Guillaume et de ses "Bidons Sans Frontières" que vont s'articuler plusieurs actions et temps conviviaux. Certains "bidons" ou "bouilles à lait" se baladent déjà entre lacs et montagnes, dont certains devraient faire étape à Mouthe, notamment à l'école du Bois Joli. Une installation artistique collective est prévue les 18 et 19 mai. Tous les habitants intéressés par ce projet peuvent nous contacter par mail à : ateliers@sarbacane-theatre.com.



LA POSTE À MOUTHE



LA POSTE

Évolution du logo de la Poste

L'histoire de la Poste en France

La Poste en France est une institution, un des services publics les plus anciens. Issue des relais de poste fondés par Louis XI en 1477 pour le transport des messages royaux, des offices et officines sont créés sous le règne du roi Henri III en 1576, puis par LOUVOIS ministre de Louis XIV en 1668, pour l'acheminement du courrier des particuliers, c'est l'avènement de la Poste en France. Elle devient une administration d'État sous le nom de Ministère des Postes et Télégraphes avec un ministre à sa tête, puis prendra le nom en 1889 de Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones, ainsi est né le fameux sigle PTT. En 1901, la création du corps des architectes des PTT contribue à la construction des bâtiments de l'administration sur tout le territoire. C'est alors l'organisation et le développement du courrier accompagnant l'essor économique du pays, son acheminement aussi par train, par camion, par avion et bateau, avec la création de centres de tri postaux mobiles dans ces différents moyens de transport. Le nom de l'administration sera encore modifié en 1959 sous le nom de Ministère des Postes et Télécommunications tout en conservant le sigle PTT adoptant en 1962 la couleur jaune caractéristique des boîtes de courriers installées sur le



Le bureau de poste vers 1910

domaine public et des différents véhicules affectés à l'acheminement. La création du logo dit l'oiseau bleu stylisé, créé par l'affichiste Guy Georget évoque la rapidité dans la transmission de l'information. En 1972, afin d'améliorer et de faciliter la tâche du tri, le code postal est institué. Ce sont 5 chiffres à apposer obligatoirement avant le nom de la commune, les 2 premiers chiffres correspondant au département et les 3 autres identifiant le bureau distributeur. C'était une révolution à l'époque. C'est également l'automatisation des centres de tri, celui du téléphone aussi avec un essor et un développement extraordinaire. L'administration est alors scindée en 2 sociétés de services publics, France Télécom en 1988 et La Poste en 1991. De 1999 à 2002, par plusieurs directives européennes, La Poste doit s'adapter progressivement à l'ouverture à la concurrence de son activité courrier jusqu'à la fin du monopole en janvier 2011. L'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) se voit confier la régulation du secteur postal.

La malle poste à Mouthy avant 1900



ancien bureau de Poste sous la Grande rue

La Poste à Mouthy

Il y a peu de traces ou de documents d'histoire de la Poste au village, Jean Louis MICHAUD, un ancien facteur de Mouthy se souvient : «*Mes parents habitaient dans les années 1950 au 26 Grande rue et m'ont toujours dit que le bureau de poste se trouvait de l'autre côté du hall d'entrée. On peut encore voir les emplacements des barreaux de protection aux fenêtres*». Arsène LETOUBLON, un ancien du village confirme : «*L'ancien bureau de poste se trouvait là mais il y avait une raison de son installation à cet endroit qui s'est estompée au fil du temps.*» Nous ne connaissons pas exactement la date de la construction du bâtiment de la Poste à son endroit actuel, certainement entre 1904 et 1908. Situé remarquablement au centre du village, il ferme la place de la mairie côté nord est. Un escalier extérieur donnait accès au 1^{er} étage où se trouvait l'accueil, occupé par le guichet, le bureau du receveur juste derrière ainsi que la cabine téléphonique. À côté se trouvait la salle de tri des facteurs et le logement du receveur. Le rez-de-chaussée a abrité très longtemps la motopompe des pompiers, la balance du poids public, celui-ci était auparavant situé de l'autre côté de la place, là où se trouvent aujourd'hui les toilettes publiques. Il y avait aussi le corbillard, il fallait venir avec un



la construction du bureau de poste

MOUTHY. - Hôtel de Ville

cheval, le préparer avant les obsèques. Quand il a été supprimé, Marcel GUYON-BENOIT quincaillier et artisan plombier zingueur qui avait créé une activité de pompes funèbres utilisait sa grosse Peugeot familiale comme corbillard.

Le courrier arrivait par la malle poste tirée par des chevaux depuis Pontarlier, en hiver par gros temps de neige, la route était déneigée partiellement notamment dans les villages, aucune circulation n'était possible pendant de longues semaines, parfois des mois en attendant l'accalmie, et la fonte des neiges. Le courrier attendait, les gens savaient à l'époque vivre en autosuffisance. La construction du tacot depuis Pontarlier, son arrivée à Mouthy en 1900 améliore grandement l'acheminement du courrier. Il est plus rapide, beaucoup plus régulier dans ses horaires, mieux déneigé, les passagers sont fréquemment invités à descendre des voitures et à pousser là où il patine ! Il arrive parfois qu'il rebrousse chemin malgré tout. Le 1^{er} septembre 1950, l'acheminement du courrier est assuré par le car de la régie départementale du Doubs (RDTD), beaucoup plus rapide et plus souple, remplaçant petit à petit le tacot qui s'arrêtera à la fin de cette année là.

Le Bureau de Poste

Au guichet de la Poste, les habitants et les environs peuvent affranchir les lettres, les recommandés, envoyer ou recevoir un mandat. À l'époque, bien des personnes n'avaient pas de compte en banque et c'était un moyen pratique d'envoyer de l'argent. Ils pouvaient aussi envoyer un télégramme. Là c'était la façon la plus rapide pour envoyer un message, le SMS d'aujourd'hui en somme. Les gens y recou-



Pierre Pagnier, facteur en tournée à Mouthy en 1967



Jean-Louis Michaud, facteur à Mouthy franchissant la frontière suisse muni de son laissez passer

raient en général pour annoncer une bonne ou une mauvaise nouvelle, il était facturé au mot, donc toujours rédigé très court et il fallait être efficace et concis dans sa rédaction. Transmis par télégraphe puis par téléphone, il était remis en main propre au destinataire. On pouvait aussi y téléphoner, le guichetier appelait le central téléphonique où une opératrice le mettait en contact avec la personne à appeler et celui-ci passait l'appel dans la cabine. C'était long, aujourd'hui impossible à supporter mais très peu de français possédaient le téléphone, donc on appelait peu, juste pour prévenir comme un télégramme. Après l'automatisation du téléphone les PTT ont installé des cabines téléphoniques sur le domaine public. Elles étaient pratiques pour les personnes qui n'avaient pas encore le téléphone pour les automobilistes, les touristes également. Qui n'a pas vu une personne tempêter parce que le monnayeur était en panne, la pièce de 2 francs avalée sans avoir de tonalité ou devant une personne trop bavarder à l'intérieur ! À Mouthy, plusieurs cabines ont été installées, au carrefour de la route de Suisse, rue Cart-Broumet en face du gymnase, rue de la Varée et devant le bureau de Poste. La généralisation des portables a sonné le glas de leur utilisation, elles ont progressivement été supprimées dans les années 2010-2015.

La distribution du courrier

La tournée du facteur s'effectue par tous les temps à pied, à vélo à partir des années 1900, à ski aussi. Celui-ci s'abrite sous une grande pèlerine qui recouvre la sacoche du courrier. Se protégeant du soleil, le facteur arbore en été un beau chapeau de paille ceinturé d'un ruban avec une inscription

postes». Le bureau de Poste de Mouthe avait la charge de distribuer le courrier dans notre village, ceux des Combes-Derniers, Petite-Chaux, Arrageois, Gellin, Les Villedieu et Brey-et-Maison-J-Bois. Il existait un bureau de Poste à Chaux-Neuve, construit en 1874 qui avait la charge de distribuer le courrier dans ce village là mais aussi à Châtelblanc et à Chapelle-des-Bois.

Nos facteurs portaient aussi le courrier dans les fermes d'alpages. Le bureau de Poste de Chaux-Neuve fermé en 1971 nous précise Roland BOURGEOIS, un ancien facteur, un guichet annexe a fonctionné pendant 2 ans à la mairie. Les 2 facteurs ont été regroupés à Mouthe. Le bâtiment se tient toujours debout aux abords du carrefour des 2 départementales à côté de l'épicerie du village. Il reste peu de témoignages de ces temps-là avec la disparition des anciens de la Poste. Jean-Louis MICHARD et Louis BROCARD tous deux anciens facteurs à Mouthe nous racontent leurs conditions de travail parfois bien rudes : «L'hiver, avant le travail on déneigeait les abords de la Poste, les escaliers extérieurs, l'accès aux portes de garage du sous-sol où étaient rangées la moto, deux voitures, la troisième était à la bouverie place de l'église chez le curé. Quand le courrier arrivait, il fallait monter les sacs par les escaliers. À tour de rôle, un facteur faisait de semaine le soir pour descendre le courrier du passage du car. Les conditions de circulation étaient pas faciles, surtout sur la moto, les rayons des roues cassaient tant elle était chargée, les sacoches en cuir posées sur un support en tôle, un sac sur le réservoir et la sacoche en bandoulière et par tous les temps. Par grand froid le carburateur givrait, il fallait laisser tourner le moteur sinon elle ne

redémarrait pas. Concernant les 2CV, le chauffage ne fonctionnait pas beaucoup, le dégivrage non plus, on laissait tourner le moteur également. Les voitures ont été chaussées au début avec seulement 2 pneus cloutés sur le train avant, il fallait alors faire très attention que la camionnette ne chassât pas par l'arrière et quand la voiture patinait dans une côte, on montait en marche arrière en ouvrant les 2 portes de derrière pour se guider. À Chapelle-des-Bois, un facteur avait posé un jalon avec un chiffon rouge sur le toit de sa camionnette pour se signaler de loin tellement la hauteur de neige était importante et la route très étroite. Quand il soufflait fort, surtout de bise, ça «trebillait», on ne voyait rien, des «menées» se formaient dans les endroits perpendiculaires aux vents, nos 2CV légères et souples arrivaient à passer mais parfois se pendaient, il fallait trouver quelqu'un avec un tracteur pour se sortir de cette situation ! Le déneigement des routes s'est amélioré d'année en année, de même que le confort des véhicules, 4L, express». Jean-Louis continue : «En portant le courrier dans les fermes d'alpage, il fallait se méfier et avoir toujours un ciré sous la main, c'était le beau temps à Mouthe mais en arrivant en hauteur un orage soudain et isolé pouvait éclater. L'accès à certaines fermes se faisait parfois en passant la frontière suisse, j'avais un laissez-passer pour passer de la douane et je devais continuer à pied, certaines fois sous la pluie ou dans le brouillard ! »

Les deux reprennent : «Malgré tout le travail était intéressant, peu de gens possédaient une boîte aux lettres, on déposait le courrier souvent sur les marches des escaliers ou sur la table de la cuisine, on rentrait un peu dans la vie des gens. Les enfants attendaient le passage du facteur pour récupérer le courrier, c'était le chien aussi pour le journal, on le lui glissait dans la gueule, il ne nous aboyait pas celui-là ! Parfois on ramenait de la pharmacie, une bouteille de gaz... On a même monté une caisse de vin dans une ferme d'alpage, à Chapelle le facteur tuait le lapin ! Nos voitures étaient équipées d'un moucharde qui enregistrait les kilomètres et le temps.»



Le facteur de Chapelle-des-Bois pris dans les neiges



La rénovation de la Poste en 1986

La rénovation du bâtiment de la Poste

En 1986, le bâtiment de la Poste est profondément rénové et pendant les travaux le bureau et le personnel sont déplacés dans des locaux de l'école Saint-Simon en face de la cure. L'Est Républicain dans un de ses articles écrivait alors « Du point de vue de la vétusté, le bureau de Poste de Mouthy méritait une palme. La municipalité et l'administration l'ont bien senti, qui viennent de le rénover de fond en comble. Le bureau se trouve désormais au rez-de-chaussée, ce qui est un avantage énorme pour le public et également pour le personnel. » Jean-Louis se souvient : « les nouveaux locaux étaient neufs, spacieux, avec au rez-de-chaussée le guichet, le bureau du receveur séparé du public, une petite salle de réception du courrier, des toilettes, des vestiaires. La salle de tri des facteurs se trouvait à l'étage, nous avons obtenu après maintes demandes un monte-charge pour transporter le courrier. Il n'était pas prévu de garages dans le projet de rénovation, également, après maintes réclamations un grand garage a été construit pour les 4 véhicules. Ce n'était pas du luxe dans nos contrées au climat difficile et c'était appréciable d'avoir et de charger des véhicules à l'abri des intempéries. » En 2011, le bâtiment devient propriété de la commune, le logement du receveur est réaménagé et proposé à la location.

La distribution du courrier aujourd'hui

Durant les années 2018-2019, les facteurs sont rattachés et déplacés à la Poste des Hopitiaux-Neufs. Les petites camionnettes jaunes continuent de sillonner Mouthy et les villages environnants acheminant toujours le courrier mais, avec le développement du numérique, l'activité a bien baissé, toutefois en zone frontalière elle reste plus importante qu'ailleurs. La

livraison des colis dont les volumes ont triplé depuis 2020 est aujourd'hui la grosse activité des facteurs qui explose en fin d'année. Du lundi au vendredi trois factrices ou facteurs assurent les tournées dans le secteur jusqu'à Chapelle-des-Bois qui, éloignée et étendue, reste toujours en hiver d'un accès difficile certains jours. Le camion de la Poste arrive depuis Dijon vers 8h aux Hôpitaux-Neufs, ensuite, après le tri, les tournées des facteurs commencent vers 10h pour un retour à 14h30 avant que le camion ne reparte à 15h. Ce sont les facteurs qui assurent la levée du courrier de la boîte dans chaque village et à l'agence postale communale à Mouthy. Les camionnettes de chaque tournée au départ sont totalement remplies de colis et c'est un peu la course contre la montre pour effectuer la livraison en temps bien qu'une tournée « renfort colis » soulage l'activité des autres. La distribution est de plus en plus difficile de par la mixité du courrier et des colis ceux-ci prennent plus de temps dans la livraison (signature obligatoire, format du colis pas toujours adapté à la boîte aux lettres). La Poste s'adapte aussi à l'évolution du mode de vie de la société, elle propose et développe le retrait des colis dans la boîte aux lettres et sa distribution, mais aussi la livraison le jour choisi par le client ou à une adresse différente. Un service également « veiller sur mes parents » qui constitue à leur rendre visite selon la fréquence choisie puis à envoyer un compte rendu aux proches par SMS. (C'est un service payant). Le facteur vend des timbres également.

La Maison France Services et l'Agence Postale Communale

En juillet 2019, la Poste réalise une rénovation et un réaménagement du guichet et demande à la commune de reprendre les locaux du garage désormais inutilisés moyennant une modification du bail de location mais la séparation des locaux s'avère compliquée. Le conseil municipal de Mouthy accepte la création d'une Maison France Services incluant une Agence Postale Communale en séance du 27 juillet 2020. À la suivante, le 25 août, après différents entretiens avec les représentants de la Poste, il décide la transformation du bureau de la Poste en Agence Communale approvisionnée par la Poste, gérée par un personnel communal préalablement formé toujours par la Poste.



Marion, Mélina et Marlène vous accueillent à la Maison France Services

Le bureau de Poste ferme le 29 janvier 2021 et laisse place après quelques aménagements à la Maison France Services avec trois agents de la commune. Aujourd'hui, Marion, Mélina et Marlène vous accueillent du lundi au vendredi. Marlène nous précise : «La Maison France Services est composée de 3 services différents, le service des passeports et des cartes d'identité, l'espace France Services sur rendez vous confidentiel pour faciliter l'accès numérique aux différentes administrations partenaires, la CAF, la Sécurité Sociale, le Trésor Public, Pôle Emploi, MSA, différents ministères, l'assurance retraite mais aussi demander un changement de carte d'identité, un renouvellement du permis de conduire. Ce service gratuit est proposé aux personnes jeunes comme aux plus âgées ne maîtrisant pas ou mal l'outil informatique. Ce sont aussi des personnes se retrouvant seule, perdues dans les démarches administratives simples ou compliquées. Nous accompagnons toutes ces personnes dans leurs démarches. Le 3^{ème} service est l'Agence Communale postale où vous pouvez retirer ou envoyer un colis, franchir les lettres, les recommandés, acheter des timbres, enveloppes et autres emballages, utiliser nos services de réexpédition du courrier. Il est possible aussi de retirer ou déposer de l'argent sur les comptes postaux. Nous proposons également à la vente des cartes forfait téléphone ainsi que la collection annuelle de la Monnaie de Paris sur la Poste. Nous sommes polyvalentes dans nos différents services. 65 personnes en moyenne par jour poussent la porte de la Maison France Services, c'est une très bonne fréquentation pour

une commune de 1100 habitants. Elle draine toute la population de la communauté de communes, le Jura proche et les français résidant en Suisse. Attention, l'Espace France Services va dispenser des cours d'informatique et nos horaires sont modifiés en ce début d'année 2024.»

La Poste en France, comme à Mouthe, c'est un attachement fort à ce service public, c'est une présence et un lien sur le territoire, en particulier en milieu rural. C'est le passage quotidien de la camionnette jaune dans la rue rythmant également la vie du village. «Tiens la factrice est en avance ou en retard» ou «Elle n'a pas un travail facile par ce temps». C'est l'affluence au guichet les jours de marché. La Poste est une entreprise avec ses employés qui a su et qui doit s'adapter sans cesse aux évolutions économiques, technologiques, concurrentielles, aux exigences, à l'impatience et au changement de mode de vie de ses clients. Elle est dans le cœur des gens, avec le calendrier, la lettre au Père Noël, Jacques TATI le facteur naïf et taquin dans *Jour de fête*, Dany BOON dans *Bienvenue chez les Ch'tis*, le pauvre facteur affolé dans *les Visiteurs*, le spot publicitaire décoiffant en 1986 avec le slogan « Bougez avec la Poste.»

Éric BERTHET-TISSOT

Un grand merci à Jean-Louis MICHAUD pour sa précieuse collaboration.

Sources et documents : Jean-Louis MICHAUD, Louis BROCARD, Marlène MOUTENET, Arsène LETOUBLON, Roland BOURGEOIS, Henri et Lulu BOURGEOIS, La Poste, délibération du conseil municipal de Mouthe 2019,2020,2021, l'Est Républicain,



LE PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE À MOUTHE EN 1967

Le grand évènement de cette année en France est l'organisation, le déroulement des Jeux Olympiques de PARIS 2024. La Flamme Olympique arrivera à Marseille le 8 mai prochain, acheminée par le voilier « Le Belem » depuis l'île de Rhé, puis entreprendra un long périple, passant dans de très nombreuses communes de France.



Les jeunes sportifs à Mouthe portent la Flamme devant la mairie.

C'est aussi le centenaire des jeux d'hiver de Chamonix qui ont eu lieu en janvier et février 1924.

La Flamme Olympique est passée à Mouthe en décembre 1967 à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble en février 1968. Elle est arrivée à Orly par avion depuis Olympie puis a transité par la Champagne, la Lorraine, les Vosges et descendait ensuite vers Lyon en traversant notre région.

Arsène LETOUBLON travaillant à Jeunesse et Sports a été désigné pour organiser le passage de la Flamme dans le Haut-Doubs. «J'ai été chargé du parcours et de former les groupes qui ont porté la Flamme », nous raconte Arsène. Il poursuit «C'étaient des jeunes sportifs issus des villages traversés mais aussi des villages environnants. Nous avons récupéré la Flamme à Jougne où elle avait passé la nuit, ensuite un groupe de 5 ou 6 porteurs se relayaient entre les villages de manière à ce que chacun puisse participer.

Sources et documents : Éric BERTHET-TISSOT, Arsène LETOUBLON, Henri et Lulu BOURGEOIS

À Mouthe, d'anciens sportifs ont aussi été sollicités. Elle est arrivée à midi précieusement à Mouthe devant la mairie en présence du maire René SALINS, puis elle est repartie en direction de Chaux-Neuve jusqu'à la limite départementale entre le Doubs et la Haute-Saône à Chappelle-des-Bois et Bellefontaine. Les frères Alain et Claude GUY ont été les derniers porteurs, ensuite j'ai remis la Flamme aux jurassiens».

Le 6 février 1968, la Flamme est arrivée à Grenoble après un périple de 7222 km, la participation d'environ 5000 porteurs.

Alain CALMAT, patineur artistique reçoit la Flamme, traverse le stade Olympique

et enflamme la vasque. Ensuite Léo LACROIX, skieur alpin jurassien, prononce le serment olympique. Les jeux se dérouleront jusqu'au 18 février.



Les anciens sportifs s'étaient également mobilisés

CÉDRIC DUBOL, COURTIER À MOUTHE



Qui Suis-je ? :

Je suis Cédric DUBOL, j'habite MOUTHE depuis 10 ans et demi, auparavant j'ai toujours vécu à MACHEJEAN.

Pourquoi Mouthe ?

Depuis plusieurs années, je pratique le ski de fond et le trail, licencié au ski club de Mouthe.

Ma zone de vie a toujours été sur Mouthe, c'est pourquoi je voulais m'installer au village (et nulle part ailleurs).

Un point non négligeable : nous disposons à Mouthe de toutes les commodités, ce qui est un réel confort de vie, notamment par rapport aux écoles et au collège sur place, bien pratique, quand il y a des enfants.

Enfin, nous avons une réelle chance d'avoir une commune avec un tissu associatif très fort. Les associations sont essentielles à la vie et au dynamisme d'un village. Je suis par ailleurs l'actuel président de l'AS Mouthe.

Quel est mon métier ?

Après 15 ans passés dans le secteur bancaire, dont 10 ans en tant que directeur d'agence, je me suis spécialisé dans le courtage en prêts immobiliers et j'ai été aux professionnels pour une enseigne.

Plus tard, j'ai décidé de créer mon entreprise à Mouthe et de mettre ma connaissance du métier au service du plus grand nombre. Le fait de s'installer au village était pour moi une évidence. Expert en prêts immobiliers, assurances emprunteurs et prêts professionnels, mon travail consiste à faire toutes les démarches administratives pour le compte de mes clients afin de mettre les banques à concurrence et trouver des accords de prêts aux meilleures conditions.



Ainsi, en passant par mes services, mes clients bénéficient de mon expérience dans la négociation des prêts, gagnent du temps dans leurs démarches et optent pour l'obtention facilitée de leur financement.

Vous avez un projet immobilier, un projet professionnel ou vous souhaitez renégocier vos assurances de prêt pour faire des économies conséquentes ? N'hésitez pas à me contacter.

Albert LETOUBLON

«Le fait de m'installer
au village était pour moi
une évidence »

C. Dubol, Courtier

Le Courtier du Mont d'Or contact et infos :

Horaires :

Mardi au vendredi : 9h - 12h, 14h-18h

Samedi : 9h - 12h

📍 8 Grande Rue, 25240 Mouthe

☎ Tél. 06 10 78 53 09

✉ cedric@courtier-mont-or.fr

🌐 courtier-mont-or.fr

CINDIE MONNERET

Je ne pensais pas gagner une médaille !

Après de nombreux résultats par nos Meuthiards dans les sports d'hiver, nous avons une nouvelle championne dans le village en équitation.

Cindie a remporté le championnat de France d'équitation dans la catégorie Hunter club 2 en juillet dernier à Lamotte Beuvron. Âgée de 23 ans, l'équitation est une passion qu'elle pratique depuis ses 8 ans au centre équestre des Cerclevaux à Chaux-Neuve.

De nature timide et réservée, Cindie aime être avec les chevaux. Cette pratique bonne pour le corps et l'esprit lui procure un sentiment de sécurité et de bien-être, booste sa confiance en elle et renforce son assurance grâce à la complicité avec le cheval. Elle a appris à monter différents chevaux et s'est perfectionnée au fil des années. Cindie aime changer de cheval régulièrement et les compétitions lui permettent de se challenger.

Ce championnat s'est déroulé du 22 au 29 juillet sur plusieurs jours avec différentes catégories et disciplines. Les participants sont nombreux ; une dizaine de cavaliers du centre équestre de Chaux-Neuve se déplacent chaque année pour plusieurs jours avec leurs tentes et leurs chevaux.

La catégorie Hunter est une discipline qui a été conçue à l'origine par les cavaliers de chasse à courre en dehors des périodes de vénerie. Cette origine explique la recherche de l'élégance dans le toilettage des chevaux et la tenue des cavaliers. Le hunter consiste à enchaîner un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible ; composée de sauts d'obstacles d'une hauteur d'environ 0.90m, de nombre de foulées (contrat établis) avec des



passages obligés ; cette catégorie est très technique.

«La jument étant jeune, je ne pensais pas l'emmener sur le podium cette année-là»

Le concours est composé de 3 épreuves ; à l'issue de la première épreuve, Cindie et sa jument finissent 2^e. Le lendemain, la deuxième épreuve est d'un niveau supérieur, elle demeure plus exigeante en maniabilité ; le parcours est plus compliqué, les virages doivent être pris plus serrés... Elles terminent en première position ce qui les propulse en finale – finale qui s'est déroulée 2 jours après. C'est avec beaucoup d'émotion que Cindie nous a raconté son récit, le stress naturellement à la première manche, était amplifié pour cette finale. Le règlement stipule de passer par ordre inverse du classement ce qui fait que Cindie, première, est passée en tout dernier ! Sur une quinzaine de cavaliers, le juge a déclaré Cindie gagnante de ce championnat.

C'était la dernière chance pour Cindie de remporter un titre dans cette catégorie. Récemment diplômée du Brevet Professionnel de la jeunesse et des sports, Cindie peut enseigner pour tous niveaux dans le club ; de baby poney jusqu'au galop 7.

Elle cherche actuellement à travailler dans ce domaine comme monitrice ou palefrenière. Cindie ne compte pas s'arrêter là : elle a le projet à long terme d'ouvrir sa propre écurie de propriétaires avec son compagnon dans le département de l'Ain ; elle compte bien poursuivre également à concourir en amateur.

Nous sommes fiers de compter une nouvelle championne si passionnée et lui souhaitons une belle continuation.

Je souhaite remercier Cindie pour le temps qu'elle nous a consacré, sa gentillesse et son authenticité.

Céline Bailly



Mouthy ATIQUE

Mairie de Mouthé

1 rue
Mercredi, vendredi 10 h-12 h
10-17 h 30 / Mardi et jeudi 10 h-12 h
17 h 30 - Tél. 03 81 69 27 45
commune@mouthe.fr
www.mouthe.fr

Maison France Services - Agence communale - Service des Sports et CNI

1 rue
Tél. 03 81 55 46
franceservices@mouthe.fr
www.mouthe.fr

Maison France Services + Sports :

Mercredi :
10 h 30 et 14 h à 17 h 30
Jeudi : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h
Vendredi : 14 h à 17 h
sports.cni@mouthe.fr

Service poste :

Mercredi :
10 h 30 et 14 h à 17 h 30
Jeudi : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h
Vendredi : 9 h à 12 h 30

Service polyvalente (réservations)

Tél. 03 81 69 27 45

Service d'Accueil Municipal

1 rue
Mercredi de 14 h à 18 h 30
Informations auprès de Mme
Moutenet à la Maison France
Services

Communauté de Communes des Montagnes du Haut- Doubs (CCLMHD)

1 rue de la Caserne
25240 Hôpitaux Vieux
Tél. 03 81 49 10 30 - www.cclmhd.fr
Ouvert au jeudi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-
17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h

Service d'Accueil

Mercredi de 11 h à 12 h / mercredi de
14 h à 17 h / jeudi de 15 h 30 à 16 h 30
et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Les horaires de lundi de 11 h à 12 h / mercredi de
14 h à 17 h / samedi de 13 h 30 à 16 h 30
autres sont modifiés avec le
changement d'heure. Le temps de
déplacement doit être compris
dans ces horaires.

Service périscolaire de loisirs

Service Rurales Le P'tit Tétràs
1 rue - Tél. 03 81 69 19 87
leloisirs@mouthe@gmail.com

Micro-crèche

Les Flocons

68 Grande rue - Tél. 03 81 89 70 95
tetras.mouthe@gmail.com

PMI - Relais petite enfance - Santé au travail

Tél. 03 81 46 94 49
PMI (Protection Maternelle et Infantile)
Tél. 03 81 38 87 60

Pharmacie

Pharmacie de la Source
2 Grande rue
Tél. 03 81 69 21 23
Fax : 03 81 69 12 08

ADMR service à domicile

8 rue Cart Broumet
Permanences les lundis, mardis et jeudis
de 10 h à 12 h
Tél. 03 81 69 13 33

Hôpital local René Salins

9 rue Cart Broumet
Tél. 03 81 69 22 81 - Fax : 03 81 69 13 47

Centre de soins infirmiers

7 rue Cart Broumet
Mardi, jeudi et vendredi de 11 h 45 à 12 h 15
Lundi et mercredi de 8 h 15 à 8 h 45
Samedi de 8 h 15 à 9 h 15
et également sur RDV
Tél. 03 81 69 12 86

SSIAD du pays de Mouthé

(Service d'aides-soignantes à domicile)

7 rue Cart Broumet
Tél. 03 81 69 21 62
Fax : 03 81 69 20 76
ssiad-mouthe@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi sur RDV

Maison de santé de Mouthé

7 rue Cart Broumet - 25240 Mouthé
Docteurs Clémence Baiët,
Elora Guinebrière et Valentin Courteille,
Médecins : Tél. 03 81 69 86 10

Ostéopathe

Milena Bianchini, Julie Bonal
Tél. 07 82 93 97 72

Pédicure podologue

Mélanie Langel
Tél. 03 81 38 46 70 - 06 76 48 15 02

Sage-femme

Audrey Guidat
Tél. 06 47 62 22 44

Infirmière Asalée

(Action de santé libérale en équipe)
Tél. 03 81 69 86 10

Orthophoniste

Hélène Cayet
Tél. 03 81 69 86 10

Dr Grenard

11 rue Cart Broumet
Tél. 03 81 39 29 29 - 09 66 94 15 05

Dentistes

Docteurs Monnot François
et Anne-Monique
34 rue de la Varée
Tél. 03 81 69 21 77

Psychothérapie et EMDR-DSBA

Nicolas Devigne-Lafaye
6 rue du Stade
Tél. 06 89 21 03 63 (sur RDV)

Psychologue

Émmanuelle Agussol-Sylvestre
50 Grande rue
Tél. 03 81 38 15 48 (sur RV)
eas.psy@gmail.com

Énergétique traditionnelle chinoise

Stephan Devigne-Lafaye
6 rue du Stade
Tél. 06 82 52 84 31 (sur RDV)

Réflexologie plantaire

Sabrina Poulain
3 Bis rue de la Varée - 25240 Mouthé
Tél. 06 47 60 80 48

Masseur-kinésithérapeute

Stéphanie Dos Reis Serra
7 rue Cart Broumet

Sophrologue

Sandrine Bettinelli
10 rue de l'étang
Tél. 06 81 09 07 98

Soins énergétiques et Reiki

Anouk Page
48, Impasse de la Queue du Loup
Tél. 06 64 16 96 67

Consultante nutritionnelle

Nadine Gamet
Les Touradons - 25240 Mouthé
Tél. 06 67 29 01 00

Thérapie Holistique

Maud Salvi
14 rue de la Source du Doubs
Tél. 06 71 21 13 94

Ostéopathe animaliers

Lucie Forestier : 06 70 92 52 19

Taxi Pierre

Pierre Clauzel
Tél. 06 10 07 35 70

Pompes Funèbres Donier-Meroz

13 Place de l'Église
Tél. 03 81 39 14 66

Office Notarial

3 rue de la Varée - 25240 Mouthé
Tél. 03 81 69 23 43

Association des Donneurs de Sang bénévoles

Labergement-Sainte-Marie / Mouthé
Nadine Grémion
52 Grande Rue (Mouthe)
Tél. 03 81 69 21 81